USCN75 - Conduite de travaux S1

Mis à jour le 31-03-2023

Code : USCN75

Unité spécifique de type mixte

7 crédits

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie / 1

Contact national :

Cnam Limousin

87000 Limoges
05 55 43 69 60

fir@cnam-limousin.fr

Présentation

Objectifs pédagogiques

L'UE USCN75 Conduite de travaux est constituée de 3 éléments constitutifs d'UE :

- Préparation de chantier 1

- Gestion de projet de construction

- Droit de la construction

La note finale associée à cette UE est calculée en pondérant les notes des 3 ECUE avec les coefficients associés.

Programme

Contenu

- **Préparation de chantier 1 - Coefficient 2**

Objectifs : Se former à la préparation d'un chantier de gros œuvre.

Contenu :

Quantifier les besoins et estimer le coût de réalisation de l'ouvrage.

Établir les procédés de réalisation.

Élaborer le processus de réalisation d'un ouvrage.

Analyser les risques et proposer des solutions.

Planifier les travaux et définir la main d'œuvre.

Définir l'installation de chantier et élaborer le budget des frais de chantier.

Établir les documents préalables à l'ouverture d'un chantier.

Etablir des documents de suivi de main d'œuvre et matériels.

Compétences visées : Analyser un dossier en phase de réponse à un appel d'offre et élaborer, avec ou sans assistance numérique, le processus prévisionnel de réalisation d'un ouvrage.

Modalités d'évaluation :

Remise de document

- **Gestion de projet de construction - coefficient 3**

Objectifs :

Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la conduite de projet de construction afin de situer le rôle du responsable de travaux et son champ d'action.

Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la réalisation d'une analyse environnementale dans le cadre de la conduite de projet de construction, à partir d'une vision « micro » de l'entreprise, vis-à-vis des impacts environnementaux générés par ses activités et les conséquences sur la sensibilité du milieu récepteur

Contenu :

I - Le projet de construction. Les étapes du projet du projet de construction. Les acteurs et les enjeux. Les points clefs des règles d'urbanisme. L'intégration de la démarche environnementale. La gestion de la qualité, sécurité, environnement.

II - La gestion des études. Les études de faisabilité, programme, critère de choix de la maîtrise d'œuvre. La négociation des contrats de maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études. La gestion des études (ESQUISSE, APS, APD, PROJET). Les études économiques, Coût prévisionnel, quantitatif.

III - La passation des marchés de travaux. Les différents marchés de travaux. La passation des marchés de travaux. Les modalités de choix des entreprises. L'établissement des pièces du DCE, appels d'offres. La signature des marchés et les ordres de service.

IV - Le management de projet. La gestion du temps. Le management des risques et des opportunités. La stratégie contractuelle. La maîtrise des coûts.

V - Les outils numériques du processus BIM

VI - Descriptif des aspects environnementaux –caractérisation. Descriptif du milieu environnant-évaluation de la sensibilité du milieu récepteur vis-à-vis des impacts générés. Du management environnemental au développement durable, loi de transition énergétique pour la croissance verte, économie circulaire, Agenda 2030, ODD et notamment concernant les ODD énergie, ville et communauté durables

Compétences visées :

Maîtriser la gestion de projet de construction

Savoir réaliser une analyse environnementale dans le cadre d'un projet de construction

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu et examen sur table

- **Droit de la construction - Coefficient 2**

Objectifs : Donner des points de repère et des réflexes utiles pour une pratique professionnelle exposée aux risques et à la responsabilité des professionnels de la construction

Contenu : l'enseignement présente, autour de 10 thèmes, les principes applicables et les conséquences pratiques du droit de la construction. Il s'agit d'envisager les règles relatives à la préparation de l'opération de construction, au chantier de construction et les conséquences de l'opération de construction (responsabilité des constructeurs, assurances).

Compétences visées : Acquisition des éléments juridiques permettant de comprendre comment le droit influence les grandes étapes du chantier et les responsabilités professionnelles des différents intervenants sur le chantier.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu et examen sur table

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)
- Examen final